

Fonds Patrimoine Scotia

Fonds Patrimoine Scotia américain de valeur

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2025

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds Patrimoine Scotia américain de valeur.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque

cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 30 juin 2025 (la « période »), les parts de la série Apogée du Fonds ont généré un rendement total de -2,4 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Les rendements des autres séries du fonds seront similaires à ceux de la série Apogée, toute différence de rendement résultant principalement des différents frais de gestion, des charges d'exploitation et des autres dépenses applicables à la série en question. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

Au cours de la même période, l'indice de référence général du Fonds, l'indice S&P 500 (en CAD), a généré un rendement de 0,6 %.

Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui de l'indice présenté.

L'indice de référence du Fonds, l'indice Russell 1000 Value Index (en CAD), a généré un rendement de 0,4 % au cours de la même période. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile au rendement du Fonds.

Le deuxième trimestre de 2025 a été marqué par un changement du niveau de la confiance des investisseurs, lequel s'est effectué si rapidement qu'il a presque atteint un sommet trimestriel. Cet effet de coup de fouet est imputable à l'administration Trump qui a imposé le plus grand ensemble de tarifs douaniers américains jamais vu en plusieurs décennies, pour ensuite annoncer un sursis de 90 jours avant leur entrée en vigueur, afin d'accorder un peu de temps pour conclure des ententes commerciales.

D'aucuns s'inquiètent que les répercussions des tarifs douaniers ne se sont pas encore fait sentir sur les résultats des entreprises, non seulement en ce qui a trait aux coûts, mais également en ce qui concerne la planification. Des progrès ont été faits dans le cadre des négociations commerciales, mais il y a encore beaucoup de travail à faire avant l'échéance du 9 juillet 2025. Les équipes de direction des sociétés font du mieux qu'elles peuvent pour composer avec l'incertitude qui pourrait donner lieu à une prise de décisions et à une répartition des capitaux moins rapides.

Le Fonds a dégagé un rendement inférieur à celui de l'indice de référence, en raison de la mauvaise sélection de titres dans les secteurs des services financiers et de l'industrie. La rigoureuse sélection des titres dans les secteurs des soins de santé a été annulée la surpondération du secteur.

La sélection de titres dans les secteurs des soins de santé et de la consommation de base ont contribué au rendement. Le titre de Philip Morris International Inc., a contribué au rendement, la position de chef de file de la société dans le domaine des produits du tabac à risque réduit lui ayant permis d'enregistrer des gains importants pendant le premier semestre de l'année. Cencora Inc., la société spécialisée dans la distribution de médicaments a accusé du retard pendant la période, en raison des préoccupations à court terme en lien avec l'établissement des prix des médicaments génériques. L'action de la société est néanmoins en hausse depuis le début de l'exercice. La société a apporté une contribution notable au cours des dernières années, celle-ci cadrant avec la vision de placement à long terme qu'avait prévue le Fonds.

La surpondération du secteur des soins de santé a nui au rendement, de même que la sélection des titres dans les secteurs de l'industrie et de la finance. Le titre de Thermo Fisher Scientific Inc., une société de l'industrie des sciences de la vie spécialisée dans la prestation de produits et de services, a nui au rendement. Elle a été ébranlée par les inquiétudes généralisées concernant le financement de la recherche en cas de coupures

budgétaires du National Institutes of Health et des dépenses mitigées des consommateurs en raison des enjeux réglementaires et de l'incertitude ambiante. La société UnitedHealth Group Inc. a dû relever des enjeux en matière d'exécution. En mai 2025, l'action de la société a connu sa plus grande baisse, lorsqu'elle a suspendu ses prévisions et annoncé le départ de son chef de la direction. Ces événements ont été suivis de la publication d'un article dans le Wall Street Journal laissant sous-entendre une possible enquête criminelle par le ministère américain de la Justice.

Parmi les nouveaux placements, mentionnons le titre de Quest Diagnostics Inc., un chef de file dans l'industrie des services de laboratoire clinique et de diagnostics. Au cours des dernières années, la société a augmenté son nombre de personnes assurées desservies dans ses systèmes de gestion des soins, tout en se positionnant comme un fournisseur de services de choix abordable. STERIS PLC est le principal fournisseur de produits et de services dans l'industrie de la stérilisation au sein du secteur des soins de santé. Ses produits et services sont essentiels à la chaîne d'approvisionnement et englobent une petite partie des prix des coûts globaux des appareils et des médicaments des sociétés. ICON PLC est une société de recherche contractuelle qui offre des services pour les phases I à IV du développement des médicaments. Comme elle se négocie à escompte, son cours est intéressant.

Les placements qui ont été étoffés au sein du Fonds sont les nombreux titres qui semblaient présenter un solide profil risque-rendement, dont UnitedHealth Group, Keurig Dr Pepper Inc., Ross Stores Inc. et Thermo Fisher Scientific.

Parmi les placements qui ont été élagués au sein du Fonds, mentionnons les titres de Cencora Inc., Marsh & McLennan Cos. Inc. and Philip Morris, en raison de leurs valorisations.

Parmi les placements que nous avons vendus, mentionnons le titre de Baxter International Inc., dont nous nous sommes départis après l'annonce récemment diffusée voulant que la société remplaçait son chef de la direction sans avoir désigné de successeur. Les cibles financières définies par l'ancien chef de la direction et conservées par le chef de la direction par intérim pourraient être déclarées caduques si le nouveau dirigeant apporte des changements à la stratégie d'affaires. Plus particulièrement, l'objectif pour la marge d'exploitation de 16,5 % pourrait se révéler trop ambitieux. La société Amgen Inc. semblait bien positionnée pour présenter des résultats conformes aux prévisions de 2025, mais le marché semblait plus intéressé par MariTide, son médicament de perte de poids. Or, la présentation récente de l'ensemble des données sur la phase II des essais cliniques du médicament a démontré que celui-ci semblait assez sécuritaire pour passer à la phase III.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 180,8 millions de dollars au 31 décembre 2024 à 188,3 millions de dollars au 30 juin 2025. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 11,4 millions de dollars et par des pertes sur les placements de (3,9) millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement

du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenus.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant.

Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹⁾

	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions				Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Pour la période close le											
Série Apogée											
30 juin 2025	23,42	0,28	(0,06)	0,62	(1,33)	(0,49)	–	–	–	–	22,86
31 déc. 2024	22,05	0,40	(0,10)	0,40	1,19	1,89	(0,46)	–	–	–	(0,46) 23,42
31 déc. 2023	22,58	0,53	(0,12)	0,99	(1,34)	0,06	–	(0,43)	(0,19)	–	(0,62) 22,05
31 déc. 2022	22,38	0,47	(0,12)	1,94	(1,65)	0,64	–	(0,44)	(0,27)	–	(0,71) 22,58
31 déc. 2021	19,32	0,47	(0,11)	1,06	2,25	3,67	–	(0,34)	(0,19)	–	(0,53) 22,38
31 déc. 2020	18,34	0,48	(0,11)	0,58	0,82	1,77	–	(0,33)	–	–	(0,33) 19,32
Série F											
30 juin 2025	23,31	0,29	(0,17)	0,61	(1,41)	(0,68)	–	–	–	–	22,64
31 déc. 2024	21,92	0,34	(0,32)	0,39	1,20	1,61	(0,20)	–	–	–	(0,20) 23,31
31 déc. 2023	22,45	0,53	(0,33)	0,98	(1,30)	(0,12)	–	(0,20)	(0,19)	–	(0,39) 21,92
31 déc. 2022	22,26	0,47	(0,33)	1,91	(1,43)	0,62	–	(0,22)	(0,27)	–	(0,49) 22,45
31 déc. 2021	19,23	0,46	(0,32)	1,05	2,15	3,34	–	(0,14)	(0,19)	–	(0,33) 22,26
31 déc. 2020	18,30	0,47	(0,29)	0,49	0,58	1,25	–	(0,19)	–	–	(0,19) 19,23

- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions				Actif net, à la clôture de la période ¹⁾	
	Actif net, à l'ouverture de la période	Gains (pertes) réalisés pour la période		Gains (pertes) latents pour la période		Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾		
		Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période							
Pour la période close le												
30 juin 2025	24,19	0,29	(0,04)	0,65	(1,44)	(0,54)	–	–	–	–	23,63	
31 déc. 2024	22,76	2,52	(0,31)	0,92	(1,23)	1,90	(0,52)	–	–	(0,52)	24,19	
31 déc. 2023	23,31	0,55	(0,08)	1,01	(1,27)	0,21	–	(0,49)	(0,20)	–	(0,69)	
31 déc. 2022	23,11	0,49	(0,08)	2,01	(1,72)	0,70	–	(0,50)	(0,28)	–	(0,78)	
31 déc. 2021	19,95	0,48	(0,08)	1,07	2,40	3,87	–	(0,40)	(0,20)	–	(0,60)	
31 déc. 2020	18,94	0,49	(0,08)	0,56	0,48	1,45	–	(0,37)	–	–	(0,37)	
Série I												

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 différente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net lié aux activités par part est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série Apogée							
30 juin 2025	172 661	7 553 804	0,23*	0,23*	0,02*	12,80	22,86
31 déc. 2024	165 188	7 052 453	0,23	0,23	0,03	22,55	23,42
31 déc. 2023	170 048	7 713 338	0,23	0,23	0,01	19,29	22,05
31 déc. 2022	185 849	8 230 470	0,23	0,23	0,02	17,50	22,58
31 déc. 2021	251 827	11 250 082	0,23	0,23	0,02	24,61	22,58
31 déc. 2020	205 814	10 652 252	0,23	0,23	0,03	28,37	19,32
Série F							
30 juin 2025	1 959	86 504	1,21*	1,21*	0,02*	12,80	22,64
31 déc. 2024	2 133	91 503	1,22	1,22	0,03	22,55	23,31
31 déc. 2023	1 989	90 739	1,22	1,22	0,01	19,29	21,92
31 déc. 2022	2 008	89 456	1,21	1,21	0,02	17,50	22,45
31 déc. 2021	2 047	91 968	1,20	1,20	0,02	24,61	22,26
31 déc. 2020	1 561	81 183	1,20	1,20	0,03	28,37	19,23
Série I							
30 juin 2025	13 700	579 787	0,03*	0,03*	0,02*	12,80	23,63
31 déc. 2024	13 480	557 281	0,03	0,03	0,03	22,55	24,19
31 déc. 2023	12 438	546 514	0,03	0,03	0,01	19,29	22,76
31 déc. 2022	11 940	512 204	0,03	0,03	0,02	17,50	23,31
31 déc. 2021	15 424	667 368	0,03	0,03	0,02	24,61	23,11
31 déc. 2020	8 929	447 497	0,03	0,03	0,03	28,37	19,95

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série Apogée*	5. 0.	–	–
Série F	1,00	–	100,0
Série I*	S. 0.	–	–

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

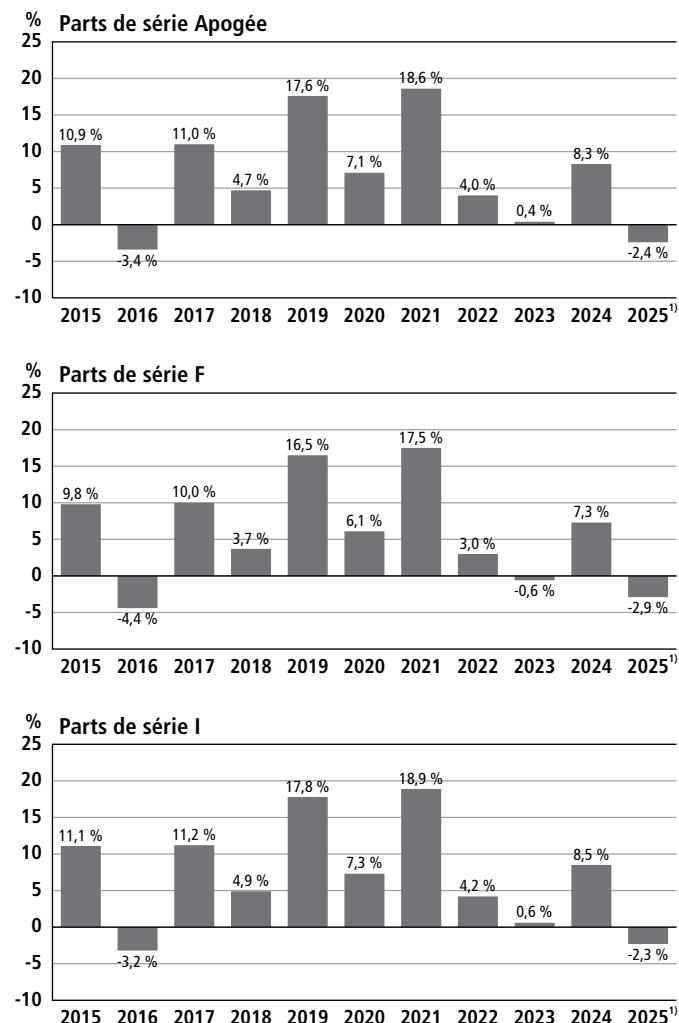
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.



1) Semestre clos le 30 juin 2025.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le

1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com, dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	97,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,7
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,1

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
États-Unis	92,5
Irlande	4,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,7

Par secteur ^{1,2)}	% de la valeur liquidative
Soins de santé	28,3
Consommation de base	20,2
Consommation discrétionnaire	15,5
Finance	14,7
Industrie	5,0
Services de communication	4,5
Technologies de l'information	3,7
Énergie	2,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,7
Matériaux	2,5

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Ross Stores, Inc.	4,7
AmerisourceBergen Corporation	4,6
Walt Disney Company (The)	4,5
Keurig Dr Pepper Inc.	4,4
Sysco Corporation	4,1
W. R. Berkley Corp.	4,0
Philip Morris International Inc.	3,9
Lowe's Companies, Inc.	3,8
Microchip Technology Incorporated	3,7
AutoZone, Inc.	3,6
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,6
UnitedHealth Group Incorporated	3,5
Mondelez International, Inc., cat. A	3,5
Service Corporation International	3,4
Johnson & Johnson	3,3
Medtronic PLC	3,2
U.S. Bancorp	3,2
Abbott Laboratories	3,2
Marsh & McLennan Companies, Inc.	3,1
W.W. Grainger, Inc.	3,1
Chevron Corporation	2,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,7
State Street Corporation	2,5
Air Products and Chemicals, Inc.	2,5
ICON PLC	2,5

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débentures.